

Thématique : DECROCHAGE
SCOLAIRE

PASSEPORT ACCUEIL COMMUN

AP1-399

Note de restitution finale remise par l'Association
Régionale des Missions locales Midi-Pyrénées
porteur du projet au Fonds d'Expérimentations pour
la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en avril 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Novembre 2011

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avr il 2011 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur du projet.

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<p>DECROCHAGE SCOLAIRE Numéro du projet AP1-399</p>
<p>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</p>
<p>PASSEPORT ACCUEIL COMMUN</p>
<p>Objectifs initiaux :</p> <p>→ Réduire la période de latence post-rupture scolaire des jeunes sortis sans qualification du système scolaire depuis moins d'un an</p> <p>→ Réunir les conditions d'un parcours d'insertion plus efficace en renforçant la coopération entre les structures de l'Education nationale (CIO et MGI) et le réseau des Missions locales</p>
<p>Public(s) cible(s) :</p> <p>→ Jeunes de plus de 16 ans ayant quitté depuis moins d'un an le système scolaire sans qualification et n'étant inscrit dans aucun autre système de formation ou d'insertion</p> <p>→ Nombre de bénéficiaires : 245 jeunes en 2009-2010 et 243 jeunes en 2010-2011</p>
<p>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</p> <p>→ Repérage et accueil commun CIO/MGI/ML (et chambres consulaires sur un territoire) des jeunes : analyse commune de la situation, orientation et prise en charge de l'accompagnement par un référent désigné à la fin du rendez-vous</p> <p>Accompagnement renforcé des jeunes du groupe test / de droit commun pour les jeunes du groupe témoin et mutualisation des offres de services</p>
<p>Territoire(s) d'expérimentation :</p> <p>L'expérimentation se déroule dans quatre territoires de la région Midi-Pyrénées qui sont couverts conjointement par 4 CIO et 4 Missions locales : 2 zones rurales piémont et vallées Pyrénéennes et 2 zones urbaines limitées au périmètre du Grand Toulouse (Toulouse Nord et Toulouse Mirail) :</p> <p>→ Agglomération et alentours de Tarbes (dont quartiers prioritaires CUCS)</p> <p>→ Agglomération et alentours de Foix</p> <p>→ Zone Toulouse Nord (dont quartiers prioritaires CUCS)</p> <p>→ Zone Toulouse Mirail (dont quartiers prioritaires CUCS)</p>
<p>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté:</p> <p>- Une amélioration du repérage des jeunes sans qualification et sans solution sur un territoire</p> <p>→ Un outil de diagnostic commun et une analyse croisée de la situation du jeune et du contexte local</p> <p>→ Un accompagnement renforcé : plus de disponibilité, une prise en charge plus globale (médico-psycho-sociale) et des parcours personnalisés construits sur mesure et en partenariat étroit entre structures</p>
<p>Partenaires techniques opérationnels :</p> <p>1) Structures de l'Education nationale : Centres d'Information et d'Orientation et Mission Générale d'Insertion</p> <p>2) A Tarbes, correspondant apprentissage des chambres consulaires (partie prenante des accueils communs)</p>
<p>Partenaires financiers (avec montant):</p> <p>Mentionner, en plus du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse, tous les financeurs de l'expérimentation (la valorisation des financements obtenus par ailleurs par la structure n'a pas à figurer dans cette partie).</p>
<p>Durée de l'expérimentation :</p> <p>Durée initiale: sept 2009→sept 2011 pour les accompagnements ; sept 2009→déc 2011 pour l'évaluation</p> <p>Durée effective : septembre 2009 à septembre 2011</p>
<p>LE PORTEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : Association Régionale des Missions locales de Midi-Pyrénées</p> <p>Type de structure : Association Loi 1901</p>
<p>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : G2C (Guy Cauquil, Directeur) en collaboration avec Sosten Conseil</p> <p>Type de structure : SARL</p>

Le projet Passeport accueil commun repose sur un constat partagé à la fois par les acteurs de l'Education nationale et le réseau des Missions locales confrontés à un processus de décrochage qui génère des « perdus de vue » au moment des phases de transitions (paliers d'orientation, échecs aux examens, vacances scolaires...). Les partenaires partageaient une volonté commune de réduire la période entre la rupture scolaire et le premier accueil du jeune dans une structure d'orientation ou d'insertion.

Quatre territoires ont été inclus dans le projet :

- *Agglomération de Tarbes et alentours,*
- *Agglomérations de Foix, Pamiers, Lavelanet et alentours,*
- *Zone Toulouse Nord (couverte conjointement par le CIO Nord et les Missions locales Toulouse et Haute-Garonne),*
- *Zone Toulouse Mirail (couverte conjointement par le CIO Mirail et les Missions locales Toulouse et Haute-Garonne)*

Les sites de Tarbes et de Toulouse correspondent pour partie ou en totalité à la géographie prioritaire des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

En deux ans, l'expérimentation a permis à près de 500 jeunes de plus de 16 ans sans qualification de bénéficier d'un accueil commun après leur rupture de formation et d'un accompagnement personnalisé renforcé (groupe test) ou de droit commun (groupe témoin) dans une dynamique partenariale renforcée entre CIO, MGIEN et Missions Locales.

Cette expérimentation a permis la construction d'une représentation commune du décrochage et de pratiques professionnelles partagée. Les apports opérationnels du « Passeport accueil commun » sont aujourd'hui un appui dans le cadre de la généralisation des plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

La procédure expérimentation Passeport Accueil Commun vise à :

- **Réduire la période de latence** entre sortie sans qualification du système scolaire et le premier accueil par les partenaires CIO, MGI et Mission Locale
- **Réunir les conditions d'un parcours d'insertion plus efficace** grâce au renforcement de la coopération entre les structures de l'Education nationale (CIO, MGI) et le réseau des Missions locales.

Les attendus de cette coordination étroite CIO, MGI et Mission locale sont multiples :

- Améliorer le repérage des jeunes sur un territoire commun,
- Mettre en œuvre des accueils communs qui sont un outil d'analyse croisée de la situation que rencontre le jeune et de proposition conjointe de parcours de formation et d'insertion personnalisés
- Mettre en synergie les offres de service de chacun pour une meilleure articulation des dispositifs et contribuer à la prévention de nouvelles ruptures dans le parcours du jeune.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation par l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

Le Passeport accueil commun est destiné aux jeunes de plus de 16 ans, sortis depuis moins d'un an du système scolaire sans qualification (BEP/CAP ou Baccalauréat).

Initialement destiné aux jeunes de 16 à 18 ans, le projet a été ouvert aux jeunes de 19 à 25 ans qui représentent environ 28% des jeunes bénéficiaires.

960 jeunes étaient prévus dans l'expérimentation répartis en deux cohortes (2009-2010 et 2010-2011) et deux groupes :

- Groupe test : accueil commun, proposition d'un parcours personnalisé et accompagnement renforcé par un référent Mission locale,
- Groupe témoin : accueil commun et accompagnement de droit commun par l'un des partenaires.

2. Bénéficiaires directs :

Le repérage des jeunes est effectué de façon concordante :

- Par les CIO dans le cadre du dispositif académique de repérage et de recensement des jeunes qui risquent de quitter le système scolaire en fin d'année (élèves candidats à une formation post-3^e ou post-2^{nde} sous statut scolaire et non affectés et élèves qui ont échoué à leur examen de fin de cycle secondaire) et des élèves inscrits dans une formation à la rentrée mais qui ne se présentent pas ou qui abandonnent dès les premières semaines de formation,
- Par les Missions locales qui repèrent les jeunes sortis depuis moins d'un an du système éducatif et qui sont sans solution lors des premiers accueils,
- La MGI mène également un travail de recensement des situations des jeunes inscrits à la MGI l'année précédente et des jeunes reçus en accueil MGI qui peuvent si besoin être positionnés sur un accueil commun.

En 2010-2011, 43% des jeunes ont été positionnés sur un accueil commun par un CIO, 46% par les Missions locales et 11% ont été orientés par un autre partenaire (établissement, chambre consulaire, MGI, structure d'accueil...).

Les accueils communs réunissent autour d'un jeune et éventuellement de sa famille une équipe de professionnels de l'orientation (Conseillers d'Orientation Psychologues), de la formation et de l'insertion (Coordonnateurs MGI et Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle Mission locale) et, à Tarbes, un correspondant apprentissage des Chambres Consulaires.

Un accueil commun dure environ $\frac{3}{4}$ d'heure et permet :

- De partager l'analyse de la situation que rencontre le jeune (parcours de formation antérieur, motivations, difficultés d'apprentissage, difficultés médico-psycho-sociales...),
- De proposer une réponse personnalisée (rescolarisation, formation MGI, autre formation, accompagnement vers l'emploi),
- De désigner un référent unique parmi les représentants des trois structures.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Dans le cadre de l'expérimentation, l'**accompagnement dans un parcours de formation et d'insertion** est d'une durée d'un an à compter de la date d'accueil commun du jeune.

Le groupe test bénéficie d'un suivi renforcé avec un référent unique Mission locale. Ses missions sont multiples :

- Accompagner, assurer le suivi et la continuité du parcours du jeune,
- Participer à la mutualisation des offres de service des partenaires,
- Mettre en place des réunions de synthèses et études de cas individuels avec les partenaires,
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'information auprès des chargés d'accueil en Mission Locale et des partenaires éducatifs et sociaux locaux.

Un jeune qui bénéficie d'un accompagnement renforcé Mission locale peut conjointement être positionné sur une offre de formation MGI ou un accompagnement à la construction du projet et la rescolarisation avec le CIO.

En effet, l'expérimentation a permis de mieux articuler et décloisonner les offres de service. C'est par exemple le cas d'un jeune en formation MGI qui en amont de sa sortie de formation a pu bénéficier d'une aide à la recherche de contrat d'apprentissage avec la Mission locale (participation à un atelier techniques de recherche d'emploi, entretien avec le référent unique ML, aide à ma mobilité pour aller à un entretien...).

Le groupe témoin est accompagné par un référent unique issu d'une des trois structures CIO, MGI ou Mission locale dans un accompagnement de droit commun. Cependant malgré les critères de l'évaluation randomisée, les jeunes du groupe témoin ont bénéficié de la dynamique partenariale du projet (proximité des partenaires pour organiser des relais dans le parcours du jeune, partage d'informations...).

2.1. Statistiques descriptives

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	960	245	243		488
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	960	245	243		488
Nombre d'abandons ou exclusions					

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Caractéristiques des bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

10-16 ans		
16-18 ans		360
18-25 ans		129
Autres : +25 ans		1
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : Sortis de formation initiale sans qualification		488
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		83
Niveau V bis		189
Niveau V		157
Niveau IV		59
Niveau III		1
Niveau I		
Genre		
Filles		201
Garçons		287

2. Adultes		
Qualité		
Parents		X
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		X
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

Prévision initiale	Réalisation
--------------------	-------------

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :

<p>Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?</p>		<p>Départementale</p>
<p>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</p>		
<p>Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville</p>		<p>Oui, une partie de mon territoire</p>

2.2. Analyse qualitative

L'échantillon des jeunes entrés dans l'expérimentation est inférieur au volume prévisionnel (245 de septembre à décembre 2009 et 243 de septembre 2010 à janvier 2011). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart :

- **Le redéploiement de l'offre Education nationale et la meilleure gestion de l'affectation** et des places vacantes (au niveau académique, entre le 6 juillet et le 30 septembre 2010, 90% des jeunes qui étaient en attente d'affectation ou dans une situation inconnue –population X- ont intégré une formation dont près de 80% sous statut scolaire). Ce déploiement a permis d'offrir plus de solutions en amont aux jeunes sans solution (non affectés ou échec aux examens).
 Ainsi, contrairement aux hypothèses du projet, la majorité des jeunes entrés dans le « Passeport accueil commun » étaient dans une situation de décrochage au fil de l'année (67% en 2009-2010 et 72% en 2010-2011).
 De plus, en 2010-2011, dans le cadre de la réforme de rénovation de la voie professionnelle, tous les élèves qui avaient échoués à l'examen de BEP ont poursuivi leur cursus en bac professionnel.
- **Un nombre constant de situations de décrochage « au fil de l'eau » interviennent au delà des accueils communs du premier trimestre** (abandons de formation, ruptures de contrat d'apprentissage). Les ruptures après les vacances scolaires de Toussaint et de Noel sont un phénomène certain qui se reflète dans l'activité des Missions locales.
- **Les accueils communs connaissent un taux d'absentéisme de 14% à 36% selon les territoires** : malgré les procédures renforcées pour contacter le jeune : rappel la veille de l'accueil commun et repositionnement d'un autre rendez-vous dans le cas d'une première absence, certains jeunes repérés n'ont pas donné suite aux sollicitations.

Les sites de l'Ariège et de la Haute-Garonne, pour lesquels l'accueil commun était une procédure nouvelle, ont touché plus de jeunes la seconde que la première année alors que les sites des Hautes-Pyrénées et de Toulouse, qui mettent en œuvre l'accueil commun depuis plusieurs années ont connu des entrées stables dans l'expérimentation.

Au delà de la rupture scolaire, nombre de jeunes cumulent des difficultés (sociale, éducative, médicale) qui sont des freins à l'insertion . Il est souvent difficile de mobiliser ces jeunes sur l'accueil commun malgré l'adhésion des parents et des partenaires médico-sociaux. La réduction du délai d'errance se corrèle alors à la difficulté pour le jeune de se projeter dans un projet de formation et d'insertion et à la nécessité d'un accompagnement global (suivi médico-psychologique, accompagnement éducatif et social comme autant de leviers pour « raccrocher » ces jeunes).

3. Bénéficiaires indirects :

Les parents peuvent être associés à tout ou partie de l'entretien lors de l'accueil commun. C'est plus particulièrement le cas avec les jeunes mineurs.

Les partenaires socio-éducatifs qui accompagnent le jeune lors des accueils communs sont un partenaire privilégié dans la construction de la proposition au jeune lors de l'accueil commun et pour des points réguliers tout au long de l'accompagnement.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Insérez ici le tableau figurant en annexe 2

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Missions locales Mission Locale HAUTE-GARONNE Mission Locale de TOULOUSE Mission Locale de TARBES Mission Locale de l'ARIEGE	→ REPERAGE Les conseillers Missions locales repèrent les jeunes sortis depuis moins d'un an sans qualification lors des premiers accueils. Positionnement sur les accueils communs → ACCUEILS COMMUNS Gestion commune du calendrier avec les CIO et la MGI. Mise en œuvre des accueils communs → ACCOMPAGNEMENT : Groupe test : désignation d'un référent Mission locale à l'issue de l'accueil commun, accompagnement du parcours de qualification et d'insertion, suivi conjoint du parcours tout au long de la prise en charge du partenaire. Groupe témoin : accompagnement du

	parcours de qualification et d'insertion pour les jeunes suivis à la Mission locale à l'issue de l'accueil commun
Centre d'Information et d'Orientation CIO de FOIX CIO de TARBES CIO TOULOUSE NORD CIO TOULOUSE MIRAIL	→ REPERAGE Les CIO repèrent, en lien avec les établissements scolaire de leur bassin, les jeunes sans solution en fin d'année scolaire (échec aux examens, sans affectation) mais aussi dès la rentrée (abandons de formation). → ACCUEILS COMMUNS Les CIO positionnent les jeunes repérés sur les calendriers d'accueil commun et recontactent l'ensemble des jeunes positionnés par le CIO et les partenaires la veille des plages d'accueil commun. Mise en œuvre des accueils communs. → ACCOMPAGNEMENT : Entretiens d'orientation, accompagnement documentaire, recherche de formations, aide au retour en formation initiale, suivi du jeune par le COP en établissement scolaire...
Mission Générale d'Insertion MGI HAUTE-GARONNE MGI HAUTES-PYRENEES MGI ARIEGE	→ REPERAGE La MGI accueille les élèves les plus éloignés de la qualification orientés dès la rentrée par les établissements d'origine → ACCUEILS COMMUN Possibilité de positionnement des jeunes repérés sur l'accueil commun. Mise en œuvre des accueils communs. → ACCOMPAGNEMENT Accompagnement en groupe/individuel, construction d'un parcours de formation personnalisé dans le dispositif MGI, périodes d'immersion en entreprise...
Rectorat/IA en partenariat avec l'ARML Service Académique d'Information et d'Orientation – Coordination académique de la MGI – Inspections académiques des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et de l'Ariège	Coordination régionale : organisation des comités techniques et comités de pilotage régionaux, bilans d'étapes, appui aux groupes de travail, communication

Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage est garant du bon déroulement de l'expérimentation, définit les modalités de mise en œuvre, d'évaluation et de communication de l'expérimentation et valide les variations par rapport au projet initial.

Composition → Directeur de l'ARML, Directeurs des Missions locales, Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation, Coordinatrice académique MGI, IEN-IO des départements de l'expérimentation, Evaluator, DRJSCS

Réunions → tous les trimestres

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Le comité technique régional est chargé du suivi technique de la mise en œuvre du projet et de son évaluation, de mutualiser les pratiques et les modalités de suivi et de créer des outils communs.

Composition → Directeur et coordinatrice ARML, Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation, Coordinatrice académique MGI, IEN-IO des départements de l'expérimentation, Chargés de projet et référents Mission locale, Coordonnateurs Techniques d'Insertion MGI, Directeurs CIO, Evaluator

Réunions → bimestrielles

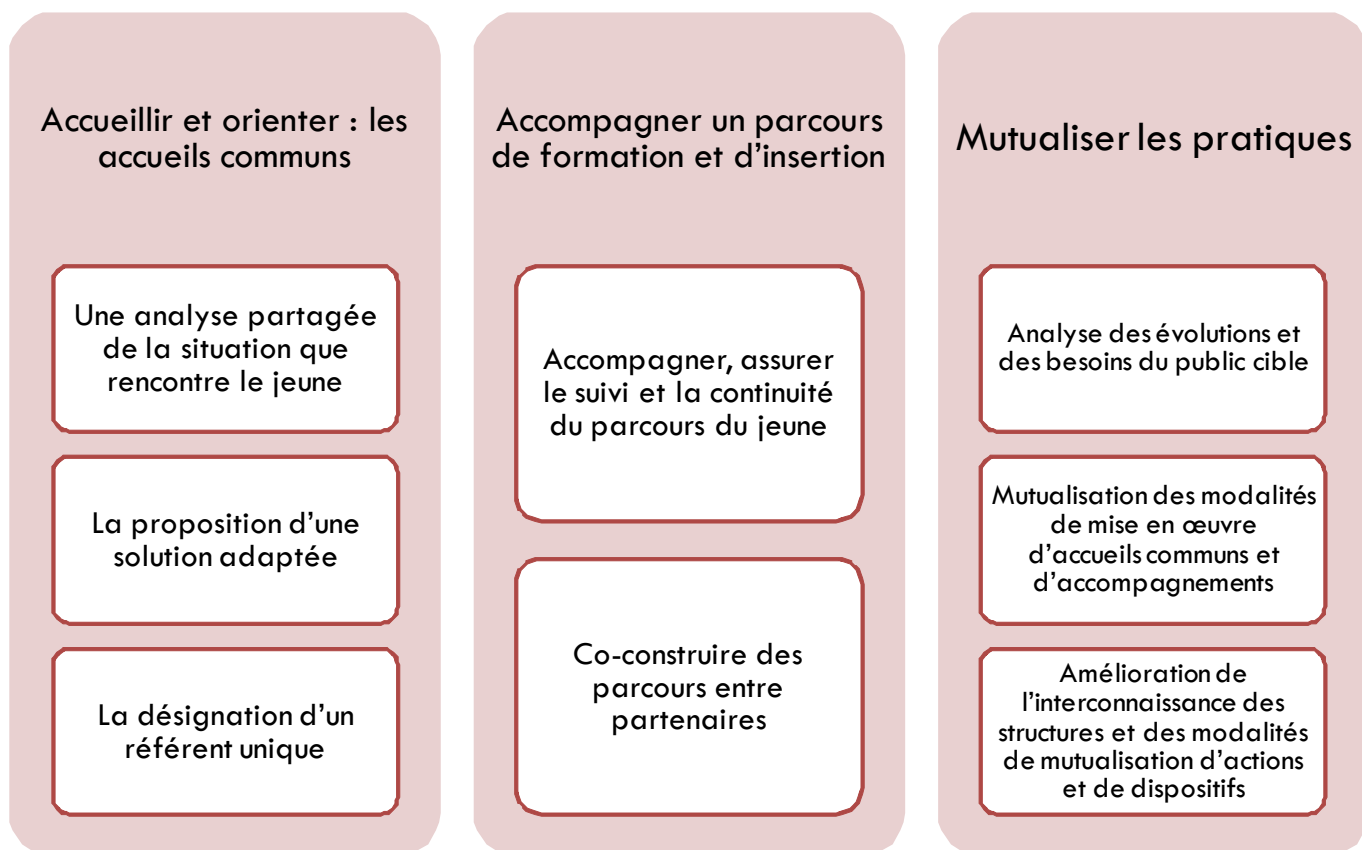
Les comités locaux mettent en œuvre le repérage des jeunes, les accueils communs, les accompagnements personnalisés, l'information auprès des partenaires (établissements scolaires, partenaires socio-éducatifs), réalisent des synthèses partenariales.

Composition → Coordination locale Mission locale, IEN-IO du département, référent unique Mission locale, CTI MGI, Directeurs de CIO

Réunions → tous les mois

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Une coordination étroite des structures CIO, MGI et Mission locale

- **Une dynamique commune de repérage des jeunes sans qualification et sans solution**
- **La mise en œuvre des accueils communs** avec un Conseiller d'Orientation Psychologue, un Coordonnateur de la MGI, un Conseiller de la Mission locale et à Tarbes un Correspondant Apprentissage
Différentes actions clés ont été mises en œuvre pour optimiser le dispositif des accueils communs :
 - ⇒ *une communication en direction des jeunes (plaquettes d'information réalisée par le comité technique, information sur les sites internet, affiches, affichages sur les panneaux municipaux...)*
 - ⇒ *une communication vers les professionnels (associations, points jeunesse, PJJ, clubs de prévention...)*
 - ⇒ *la sensibilisation accrue des chargés de premiers accueils en Mission locale*
 - ⇒ *le travail continu de repérage des CIO en direction des jeunes sortis après les accueils communs 2009 et qui se trouvent toujours sans solution et ne sont pas entrés jusqu'alors dans un dispositif de formation ou d'accompagnement vers la qualification*
 - ⇒ *Les jeunes sont recontactés la veille du rendez-vous.*
- **Des accompagnements coordonnés** (réunions de synthèse mensuelles, entretiens de suivi conjoints, mutualisation d'offres de services, ...)
- Groupe de travail sur **la construction de parcours « intégrés » entre structures** pour anticiper les relais et éviter un nouveau « décrochage »

Une mobilisation croissante des autres partenaires

- Associations, clubs de prévention : actions d'information sur le dispositif d'accueil commun, dynamique de repérage des jeunes sans solution des clubs de prévention et associations de quartier en lien avec la Mission locale,
- Acteurs de la formation initiale : mobilisation des référents décrochages en établissement public (chef d'établissement, personne désignée), information accrue des établissements privés, partenariat en construction sur certains territoires avec les Centres de Formation d'Apprentis

Les points forts

- Une coordination locale qui participe à **l'amélioration du repérage des jeunes**
- L'accueil commun : un **outil de diagnostic commun** entre les acteurs Education nationale et Mission locale qui s'appuie sur **une analyse partagée de la situation du jeune et une analyse des offres de services et du contexte local**
- Une amélioration de la **continuité de parcours** notamment entre fin de formation initiale (accompagnement à la rescolarisation du CIO ou parcours MGI) et accompagnement Mission locale grâce à la collaboration renforcée des structures tout au long des parcours

Axes d'amélioration et perspectives :

- **Une amélioration du repérage** des jeunes notamment en lien avec les autres acteurs de la formation initiale (qui se concrétise avec la mise en place des plates-formes de suivi et d'appui et l'outil de comparaison nationale Système Interministériel d'Echange d'Information)
- **L'expérimentation a permis d'identifier certains freins à l'accompagnement des jeunes :** problématiques de mobilité en zone rurale et péri-urbaine, problématiques médico-sociales complexes qui nécessitent une prise en charge globale, possibles carences locales en dispositifs de remobilisation et d'acquisition des compétences clés en direction du public mineurs et tenant compte de ses spécificités
- **Un renforcement de la complémentarité des services** dans la construction de parcours de formation et d'insertion à l'issue de l'accueil commun freinée notamment par l'imperméabilité des dispositifs (exple : CIVIS et parcours MGI sous statut scolaire)
- **La nécessité d'impliquer d'autres partenaires :** élargissements à l'ensemble de la formation initiale (CFA et enseignement agricole) et aux services de l'emploi
- **Un dispositif et des acquis à faire connaître** dans le cadre de la mise en place des plates-formes de suivi et d'appui (présentation en comité départemental et régional de pilotage des plates-formes de suivi et d'appui, formation/informations des professionnels de l'orientation et de l'insertion)...
- ... **mais pas de reproduction** du « Passeport accueil commun » dans sa forme actuelle à cause du non renouvellement des moyens alloués aux Missions locales pour l'accompagnement renforcé, à l'élargissement à l'ensemble du territoire qui élargi le public cible et la charge de travail pour les structures, certains territoires n'ont pas d'antériorité dans le partenariat renforcé CIO-MGI-Mission locale.

La généralisation des plates-formes de suivi et d'appui implique un accompagnement des personnels dans la mise en place des procédures partenariales et une information/formation des acteurs. La construction d'une offre de formation commune aux professionnels de l'orientation et de l'insertion est envisagée.

En terme d'impacts sur les structures, la priorisation du suivi des jeunes décrochés et de la mise en place de procédures partenariales a fortement impacté l'activité globale des Centres d'Information et d'Orientation.

La réflexion sur les enseignements et conditions de généralisation des plates-formes fera l'objet d'une journée animée par l'évaluateur du projet en janvier prochain. Cette journée permettra de partager le bilan final d'évaluation et de débattre des conclusions de ce rapport.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

Tableau 1 sur les publics

Tableau 2 sur les actions

Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

